



LE GOSIER, LE 20 JUILLET 2016

INVITATION AU TOURNOI « LARI - VIERA FOOT TOUR »

Madame, Monsieur,

Dans le but de dynamiser le territoire et de divertir notre jeunesse, notre établissement, a décidé, dans le droit fil de la mise en œuvre de sa politique sportive, d'initier entre le **25 juillet et le 28 août prochains un tournoi de football itinérant sur terrain synthétique, intitulé « Lari-viera Foot Tour ».**

Cette opération vise ainsi à favoriser l'émulation entre représentants du milieu associatif et aficionados du ballon rond des quatre communes membres de notre communauté d'agglomération et préfigure la stratégie d'installation permanente de ce type de structure dans chacune d'entre elles.

A cet effet, la CARL serait très heureuse de compter des représentants de votre association parmi les équipes engagées à la phase communale, organisée sur le **terrain de karting, à Raisins Clairs, le mercredi 03 août 2016** ; Ou, dans un souci logistique, de vous qualifier directement pour la **grande finale intercommunale, le dimanche 28 août, au Gosier.**

Afin de faciliter votre participation, les frais de transport et d'hébergement seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération.

Pour la bonne organisation de cette journée, nous vous prions de nous retourner **le formulaire d'inscription avant le 31 juillet 2016.**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec le responsable des inscriptions : Vincent BISTOQUET, au 0690 06 90 01 ou par courrier électronique : larivierafoot-tour@gmail.com.

Pour les équipes inscrites, une confirmation vous sera envoyée, dès réception du formulaire dûment complété, dans la limite des places disponibles.

Le planning des matchs et le règlement vous sont communiqués en pièce jointe.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations profondément communautaires.

Le Président de la Communauté d'Agglomération
La Riviera du Levant
Jean-Pierre DUPONT



« LARI - VIERA FOOT TOUR »

TOURNOI DE FOOTBALL ITINÉRANT SUR TERRAIN SYNTHÉTIQUE

DATES - 1^{RE} ET 2^{NDE} PHASE :

Mercredi 3 août 2016 – Saint-François (Terrain de Karting)

Mercredi 17 août 2016 – Sainte - Anne (Terrain sis rue Abbé Grégoire, dans le bourg)

Mercredi 24 août 2016 – Le Gosier (Parking du Tennis Club de Montauban)

3^{ÈME} PHASE :

Dimanche 28 août 2016 de 9 h à 18 h - Le Gosier (Parking du Tennis Club de Montauban)

PROGRAMME :

8h – 8h 50 : Accueil des enfants

9 h – 11h 45 : Tournoi U15

12h – 13h : Pause déjeuner (Repas fourni)

13h – 14h : Temps calme

14h – 15h 30 : Reprise du tournoi

15h 30 – 16h : Accueil des séniors

16h 20 – 22h 30 : Tournoi Séniors

Nombre d'équipes par catégories : 8 équipes U15

8 équipes Seniors (dont un vétérans de + 38 ans)

Coût : Gratuit

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 JUILLET 2016

Votre adresse courriel est obligatoire (planning des matchs, règlement, infos...)

PRIX : COUPES, MÉDAILLES (VAINQUEURS, FINALISTES, 3^{ÈME}, MEILLEUR BUTEUR ET GARDIEN), GOODIES, ET BONS D'ACHAT (3 000€ DE PRIX À GAGNER)

Vous êtes priés de confirmer votre présence par :

Téléphone : 0690 06 90 01 (Vincent BISTOQUET) / 0690 67 76 87 (Steve BISTOQUET)

Courriel : larivierafoottour@gmail.com



« LARI - VIERA FOOT TOUR »

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - U15

Nom de l'association :

Commune d'appartenance de l'association :

Contacts de l'association :

Nom du responsable :

Mail :

Téléphone :

Nom de l'équipe :

Nom	Prénom	Age	Tél :	Signature

Nom et qualité du responsable

Signature



« LARI - VIERA FOOT TOUR »

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),

M. ou Mme :

Demeurant à (adresse complète) :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

agissant en qualité de : PÈRE - MÈRE - TUTEUR LÉGAL (Rayer les mentions inutiles), autorise

mon fils / ma fille : Nom, Prénom :

Né(e) le :

à :

- participer au Tournoi Lari - viera Foot Tour organisée par la Riviera du Levant
- être photographié(e), filmé(e), publié(e) ou diffusé(e) sur les médias, le site internet, les publications papiers et les réseaux sociaux de la Communauté d'Agglomération Riviera du Levant durant 2 ans

Je certifie que mon fils / ma fille ne fait l'objet d'aucune contre-indication médicale à la pratique sportive. (Présentation d'un certificat médical de moins de 30 jours conseillée)

.....

J'autorise les responsables à prendre toutes dispositions en cas d'urgence.

Personne à contacter en cas de besoin :

M/Mme.....

Tél.....

Date :

Signature des parents



« LARI - VIERA FOOT TOUR »

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – SÉNIORS

Nom de l'association :

Commune d'appartenance de l'association :

Contacts de l'association :

Nom du responsable :

Mail :

Téléphone :

Nom de l'équipe :

Nom	Prénom	Age	Tél :	Signature

Présentation de la carte d'identité pour les vétérans le jour de match
 Programme des matchs : 16 h – 22h 30

Nom et qualité du responsable

Signature



« LARI - VIERA FOOT TOUR »

DÉCHARGE (SENIORS) – SÉNIORS

Nom	Prénom	Age	Tél :	Signature

Déclarons décharger de toutes responsabilités, la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant, en cas d'accident, de blessure, de vol, durant la manifestation, en cas de non-respect par le participant des consignes et des procédures de sécurité mises en place durant toute la durée de l'événement.

Nous sommes informés qu'il nous appartient de souscrire individuellement et personnellement à une assurance en responsabilité et certifions qu'aucun de nos joueurs ne fait l'objet d'aucune contre-indication médicale de nature à l'empêcher de participer à l'opération « Lari-viera Foot Tour ».

Nom et qualité du responsable

Signature



« LARI - VIERA FOOT TOUR »

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

autorise, la **Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant** à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies et vidéos me représentant, réalisées à l'occasion du :

Tournoi « Lari-viera Foot Tour »
25 juillet au 28 août
Saint-François, Sainte-Anne et Le Gosier

Les images susmentionnées sont susceptibles d'être publiées et disponibles sur le net dans le cadre de la promotion de l'événement durant 2 ans sur les supports suivants :

- Diffusion sur le site web de la CARL
- Les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram et Youtube
- Les publications papiers

Fait à....., le

Signature



« LARI - VIERA FOOT TOUR »

RÈGLEMENT DU TOURNOI

Article 1 : Format de la compétition

Le tournoi se déroulera selon le format suivant validé par la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant. Les tournois, qui se dérouleront les 3, 17, 24 et 28 août 2016, comprendront huit équipes par catégorie, dans chaque commune et se dérouleront en trois phases :

- **1^{ère} phase, formule championnat** : matchs directs simples organisés sous la forme de deux poules, de 4 équipes chacune
- **2^{ème} phase, matchs à qualification directe** : ½ finales, et finale. Les équipes finalistes seront qualifiées pour la 3^{ème} phase
- **3^{ème} phase, finale communautaire** : les deux équipes finalistes de chacune des communes, plus deux équipes de la Désirade, qualifiées directes pour la 3^{ème} phase, seront placées dans un tableau final, dans lequel, chaque commune aura une équipe disposée dans une partie haute et l'autre dans la partie basse.

Les matchs seront tous à élimination directe. Le tirage au sort de ce tableau final se fera au siège de la Riviera du Levant et sera communiqué aux équipes par courriel. Dans le cas, où les équipes de la Désirade décideraient de participer directement à la phase communale, un tirage au sort sera effectué entre les demi-finalistes de chaque commune, pour compléter le tableau final.

Article 2 : Système de l'épreuve

La compétition se déroule dans le respect des lois du jeu FIFA, des règlements de la FFF pour le football.

1^{ère} phase

Le classement se fait par addition de points. Les points sont comptés comme suit :

- Match gagné : 4 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Match perdu par pénalité ou par forfait : 0 point

Un match perdu par forfait est réputé l'être par 3 buts à 0

2^{ème} phase

Les demi-finales des play-offs sont déterminées comme suit :

Match 1 : Club classé 1^{er} de la poule A contre club classé 2nd de la poule B

Match 2 : Club classé 2nd de la poule A contre club classé 1^{er} de la poule B

Le match de classement pour la 3^{ème} place (s'il y a) : Perdant match 1 contre perdant match 2

Finale du plateau : Vainqueur match 1 contre vainqueur match 2

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, il est procédé à des prolongations de 5 minutes.

A l'issue des prolongations et en cas d'égalité, il est procédé à une séance de trois tirs au but (3 tireurs minimum).

En cas d'égalité à l'issue de la première série de tirs au but, il est procédé à des tirs au but par les autres joueurs, puis par les autres premiers tireurs jusqu'à la différence d'un but entre les équipes.



Article 3 : Règles de départage pour la première phase

En cas d'égalité de points, le classement des clubs participant à la première phase est établi de la façon suivante :

- a) En cas d'égalité de points, par l'une quelconque des places, il est tenu compte, en premier lieu, du classement aux points des matchs joués entre les clubs ex æquo.
- b) En cas d'égalité de points, dans le classement des matchs joués entre les clubs ex æquo, ils sont départagés par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacun d'eux, au cours des matchs qui les ont opposés.
- c) En cas d'égalité de différence de buts, entre les clubs ayant le même nombre de points, on retiendra alors celle calculée sur tous les matchs suivant le procédé du paragraphe (b) ci-dessus.
- d) En cas d'égalité de différence de buts sur tous les matchs, on retiendra en premier, et dans les mêmes conditions, celui qui en aura marqué le plus grand nombre.
- e) En cas de nouvelle égalité, l'organisateur procédera à un tirage au sort.

Article 4 : Durée des rencontres

La durée d'un match est de 10 minutes sans arrêts de jeu pour les U15, et de 15 min pour les adultes dans la phase 1. Pour la phase 2, la durée d'un match est de 2x10 min pour les U15, et de 2x15 min pour les adultes. Chaque rencontre est dirigée par un arbitre, assisté à la table de marque par un membre de l'organisation.

Article 5 : Cas non prévus

Les cas non prévus au présent règlement relèvent de l'appréciation de la Commission d'organisation compétente.

Article 6 : Tenue

Les joueurs ne pourront évoluer sur l'espace de jeu avec des chaussures à crampons. Seront acceptés uniquement les tennis, ou les chaussures dites stabilisées.

Article 7 : Discipline

Tout comportement antisportif, ou insultant envers un membre de l'organisation se verra sanctionné d'expulsion s'il est proféré durant une rencontre, d'exclusion s'il est proféré en dehors. La durée de l'exclusion sera à l'appréciation de l'organisation.

Article 8 : Le délégué

Le délégué est garant du respect du règlement général ainsi que du timing des matchs ainsi que des classements. Il est le seul habilité à confirmer les résultats, horaires, sanctions et communiquer les décisions en cas les litiges arbitrés par la Commission d'organisation.

Article 9 : Titres et récompenses

Le club vainqueur sera déclaré « champion de La Riviera Foot Tour » et recevra le trophée du tournoi. Des récompenses seront attribuées au meilleur buteur de la compétition, au meilleur joueur des play-offs, ainsi qu'au meilleur gardien. D'autres récompenses, comme des bons d'achat et des goodies, vont être attribuées aux finalistes de la compétition (1 000 € pour le 1^{er}, 500 € pour le 2nd).



LOIS DU JEU

Nombre de joueurs

- Cinq joueurs au maximum (4 joueurs de champ + un gardien de but).
- 3 remplaçants minimum (5 maximum)
- Nombre illimité de remplacements au cours d'un match. Un remplacement peut avoir lieu pendant le cours du jeu.
- Un joueur peut remplacer et être remplacé plusieurs fois.

Chaque équipe sénior doit avoir au moins un vétéran dans son effectif (+ 38 ans)

Programme

8h – 8h50 : Accueil des enfants

9h – 11h45 : Tournoi U15

12h – 13h : Pause déjeuner (Repas fourni)

13h – 14h : Temps calme

14h – 15h30 : Reprise du tournoi

15h30 – 16h : Accueil des séniors

16h20 – 22h30 : Tournoi séniors

Arbitrage

- 1 arbitre présent au cours d'un match.

Fautes

- Toutes les fautes commises entraînent un coup-franc direct. Lors de chaque coup franc, l'ensemble des joueurs doit avoir contact avec les bordures latérales du terrain (sauf gardiens et tireur).
- Le coup franc doit être exécuté par le joueur ayant subi la faute (à l'appréciation de l'arbitre en cas de blessure).
- Tout joueur surpris à tenir les barrières du terrain sera sanctionné d'un coup franc (frappeur libre).
Le ballon ne pourra être placé au-delà d'un mètre de la bordure pour l'exécution du coup franc.
- Toute faute ou irrégularité commise dans la surface entraînera un pénalty.

Autres particularités

- Le ballon, plus petit qu'un ballon de football, rebondit peu (taille 4)
- La rentrée en touche s'effectue par le gardien à la main dans sa surface
- Tout joueur a l'obligation de défendre debout
- Le tacle est interdit et sanctionné d'une exclusion temporaire de 2 min
- Les charges sont interdites
- Les joueurs possèdent 10 secondes pour effectuer les coups-francs, au-delà de cette durée, la possession du ballon sera remise au gardien adverse
- Les gardiens ont 4 secondes pour réaliser les remises en jeu, au-delà de cette durée, la possession du ballon sera remise au gardien adverse.